



DEPARTEMENT DES LANDES

Nombre de Conseillers en exercice : 23

COMMUNE DE TARTAS

(- 1 démission : Laurine COUFFIGNAL) : 22

ARRONDISSEMENT DE DAX

Nombre de présents : 16

Nombre de votants : 22

Date de convocation : 17/11/2016

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL**DES****DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****du 23 novembre 2016**

--- o0o ---

L'an deux mille seize, le vingt-trois novembre, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

Etaient présents : MM. BROQUERES (a procuration pour M. BRUEY), LAMOTHE (a procuration pour Mme DUBOIS-MAURY), Mme DEGOS, M. DUBOS (a procuration pour M. GOSSELIN), Mme COURROS, M. MARSAN, Mme DARGELOSSE (a procuration pour Mme BRUGAT), M. LAFOURCADE (a procuration pour M. TAUZIA), Mme ULMANN, M. GAILLARDET (a procuration pour M. DUCASSE), Mme CHAPUIS, M. DUBUN, Mme GARRIDO, M. DUPLA, Mmes THIEBLIN, DAUGREILH.

Etaient excusés : Mme BRUGAT (a donné procuration à Mme DARGELOSSE), MM. DUCASSE (a donné procuration à M. GAILLARDET), BRUEY (a donné procuration à M. BROQUERES), Mme DUBOIS-MAURY (a donné procuration à M. LAMOTHE), MM. GOSSELIN (a donné procuration à M. DUBOS), TAUZIA (a donné procuration à M. LAFOURCADE).

Un scrutin a eu lieu, Mme DARGELOSSE Noémie a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

Séance F**Délibération n°10****DELIBERATION****Rapporteur : Mme DARGELOSSE****Objet : Ville de TARTAS – AIDE à la PARENTALITE – Projet de convention avec des Etudiants**

Comme vous le savez, la Commune de TARTAS sur le programme municipal 2014/2020 a confirmé sa volonté de faire de l'Education sa priorité : accompagner nos enfants et nos jeunes dans leur épanouissement, améliorer les conditions d'apprentissage, accroître l'égalité des chances.

Dans la continuité de la construction du centre de loisirs de TARTAS en gestion directe municipale depuis fin 2015, un projet de réalisation d'un espace ADOS vient d'être aujourd'hui lancé.

Aussi, il est proposé de façon plus large encore, de continuer à conforter les actions en faveur des familles et de la jeunesse en général.

Le soutien à la parentalité est un axe important pour lequel la municipalité a réfléchi, en partenariat avec différents acteurs.

Outre son adhésion aux Réseau des FRANCAS des LANDES, la création d'un groupe de pilotage sur le groupe scolaire Jules FERRY, et différentes réflexions menées au sein de la commission municipale Education Jeunesse, une mission d'études va être confiée à un groupe d'étudiants autour du thème de la parentalité.

.../...



Aussi, il est proposé à notre assemblée :

D'autoriser M. le Maire à signer une convention ou d'intervenir à la signature de tous documents.

De préciser que les travaux de ce groupe d'étudiants seront présentés à la commission éducation jeunesse de la commune.

Après en avoir délibéré

Oui l'exposé du rapporteur

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité

AUTORISE M. le Maire à signer une convention ou d'intervenir à la signature de tous documents.

PRECISE que les travaux de ce groupe d'étudiants seront présentés à la commission éducation jeunesse de la commune.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.



Le Maire,

Jean-François BROQUÈRES